

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/LIC/N/3/NAM/6
30 août 2010

(10-4492)

Comité des licences d'importation

Original: anglais

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

Notification au titre de l'article 7:3 de l'Accord sur
les procédures de licences d'importation

NAMIBIE

La Namibie informe le Comité des licences d'importation que la notification présentée au titre de l'article 7:3 de l'Accord, reproduite sous la cote G/LIC/N/3/NAM/5, en date du 11 mai 2010, reste valable pour l'année 2010.
